

## Ecolave s'implante à Laval

Le goût du travail bien fait : cette formule résume bien le parcours professionnel de Pascal Juillet. Issu d'une famille de garagistes indépendants, il dirige l'affaire familiale de 1990 à 2018. A la recherche d'une activité moins chronophage, mais toujours dans le monde de l'automobile, il s'intéresse alors à la franchise Ecolave. En effet, il a pu apprécier en tant que client la prestation très qualitative en termes de lavage écologique et de préparation de véhicules. Quelques mois plus tard, il est prêt pour l'ouverture de son agence en Mayenne.



### Passionné d'automobile

De formation mécanique automobile, Pascal Juillet a tout d'abord exercé comme apprenti chez Citroën, puis comme salarié. En 1990, il reprend le garage familial situé à Goron. Passionné, il privilégie depuis toujours la qualité de son travail et de ses relations avec les clients. En mai 2018, il décide d'arrêter cette activité, souhaitant ralentir le rythme et retrouver davantage de temps pour sa vie personnelle.

En tant que garagiste, il a eu l'occasion de recourir aux services d'Ecolave et a beaucoup apprécié la qualité des prestations fournies. C'est donc naturellement qu'il prend contact avec cette enseigne au cours de l'été pour un premier rendez-vous avec le développeur Pascal le Froust : « **c'est une vraie rencontre** » explique le nouveau franchisé. De même avec le fondateur du réseau, le contact passe très bien.



## La qualité du travail et la proximité

Après l'étude de faisabilité, Pascal Juillet confirme rapidement son choix : **« la franchise Ecolave correspond à mon souhait de rester dans le monde de l'automobile dans un cadre moins contraignant que mon garage. La prise de risque financier, sans être négligeable, reste limitée, ce qui a joué également un rôle dans ma décision ».**

Lors de la formation initiale de trois semaines, Pascal a mis en pratique le lavage sans eau à l'aide de produits respectueux de l'environnement, mais aussi la réparation des cuirs et des tissus. Il envisage son nouveau métier comme un artisan et il souhaite privilégier la qualité plutôt que le volume. Ainsi, il ciblera prioritairement les garages de proximité, les professionnels proches de leurs clients, mais aussi tous les particuliers « amoureux » de leur véhicule habitant de Goron dans le nord-ouest du département, jusqu'à Laval, en passant par Ernée et Mayenne.

## Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

## Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



## À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.